

Abeille IARD & Santé
Siège social : 13 rue du Moulin Bailly - 92270 Bois-Colombes.
Société anonyme d'Assurances Incendie Accidents et Risques Divers.

Certifie que

Entreprise régie par le code des assurances. Capital social : 245 068 607,88 €. 306 522 665 R.C.S. Nanterre Abeille Vie

70, avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes Société anonyme d'Assurances Vie et de Capitalisation. Entreprise régie par le code des assurances. Capital social : 1 205 528 532,67 €. 732 020 805 R.C.S. Nanterre

D0115

# ATTESTATION D'ASSURANCE Responsabilité Civile des professionnels

Abeille IARD & Santé Par l'intermédiaire de Cabinet As & Associes Agent Général 56 GRANDE RUE 25800 VALDAHON

Tél: 03 81 25 01 35 Fax: 03 81 81 49 21 valdahon@abeille-assurances.com

Immatriculation ORIAS: 08045783 - 19003702 - 16000488 - 07009436 -

07010275 www.orias.fr M Marc CARRILLON 107 Clos des Memonts 25390 GUYANS VENNES

est assuré par contrat n° 77785468, pour la période du 14/11/2022 au 13/11/2023.

#### **ACTIVITE ASSUREE**

Activité exercée : Bûcheron avec ou sans débardage

Nombre de personnes :

Chiffre d'affaires : 1 500 000 euros maximum

## **GARANTIES**

#### **Garanties acquises**

RC exploitation RC après livraison Recours suite accident

# Montant des garanties et des franchises

Responsabilité civile "Exploitation"	
Dommages corporels, matériels et immatériels	7 500 000 EUR par sinistre
Dont :	
Dommages corporels résultant d'accidents de travail ou de maladies professionnelles	2 000 000 EUR par année d'assurance
Dommages matériels et immatériels en résultant	1 000 000 EUR par sinistre
	Franchise par sinistre : 10% - mini 155 EUR, maxi 1 550 EUR
Dommages immatériels résultant de dommages non garantis	100 000 EUR par sinistre et par année d'assurance
	Franchise par sinistre : 10% - mini 765 EUR, maxi 3 050 EUR
Dommages aux biens mobiliers confiés (dommages matériels et	25 000 EUR par sinistre
immatériels en résultant)	Franchise par sinistre : 10% - mini 155 EUR, maxi 1 550 EUR
Atteinte accidentelle à l'environnement (dommages corporels,	500 000 EUR par sinistre et par année d'assurance
matériels et immatériels)	Franchise par sinistre : 10% - mini 155 EUR, maxi 1 550 EUR
dont dommages immatériels résultant de dommages non garantis	100 000 EUR par sinistre et par année d'assurance
	Franchise par sinistre : 10% - mini 765 EUR, maxi 3 050 EUR



## Abeille IARD & Santé Siège social : 13 rue du Moulin Bailly - 92270 Bois-Colombes. Société anonyme d'Assurances Incendie Accidents et Risques Divers. Entreprise régie par le code des assurances. Capital social : 245 068 607,88 €.

306 522 665 R.C.S. Nanterre

Abeille Vie 70, avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes Société anonyme d'Assurances Vie et de Capitalisation. Entreprise régie par le code des assurances. Capital social : 1 205 528 532,67 €.

732 020 805 R.C.S. Nanterre

Responsabilité civile "Après Livraison"		
Dommages corporels, matériels et immatériels	1 000 000 EUR par sinistre et par année d'assurance	
	Franchise par sinistre : 10% - mini 155 EUR, maxi 1 550 EUR	
Dont :		
Dommages immatériels résultant de dommages au produit livré	100 000 EUR par sinistre et par année d'assurance	
	Franchise par sinistre : 10% - mini 765 EUR, maxi 3 050 EUR	

Défense	
Défense devant les juridictions civiles, commerciales ou administratives ; Défense des intérêts civils devant les juridictions répressives	Frais à la charge de l'Assureur, sauf dépassement du plafond de garantie en cause (voir art. Défense)

Recours suite à accident		
Recours suite à accident (litiges excédant 380 euros)	16 000 EUR par litige	
dont expertise amiable	230 EUR	
dont honoraires d'avocat ou de conseil :		
* Intervention d'un avocat pendant la phase amiable si le tiers est représenté par un avocat (art. L127-2-3 du code des assurances), consultation	300 EUR	
* Référé, assistance à une mesure d'instruction ou devant une commission administrative, un tribunal d'instance ou de police	390 EUR par plaidoirie ou intervention	
* Tribunal de grande instance	610 EUR par plaidoirie	
* Cours d'appel	690 EUR par plaidoirie	
* Cours de cassation ou Conseil d'état	1 220 EUR par plaidoirie	
* Transaction amiable	500 EUR	
* Arbitrage	250 EUR	

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur. Elle ne peut engager celui-ci en dehors des termes et limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère sous réserve du paiement intégral de la cotisation par l'assuré pour la période de validité de la présente attestation.

Fait à VALDAHON, le 11 Juillet 2023

L'Agent général

abeille ASSURANCES

VALDAHON 56 GRANDE RUE 25800 VALDAHON N° Orias : 08045783 - 19003702 - 16000488 - 07009436 - 07010275